



Échéancier non respecté par la CAF

Par **Isabelle RAYMOND**, le **28/12/2017 à 09:23**

Madame, Monsieur,

J'ai un échéancier avec la CAF depuis octobre 2017 pour une somme disant fraude, pour un montant de 183,65 euros pris directement sur ma prime d'activité. Or, la CAF n'a pas respecté l'échéancier et m'a pris la totalité de ma prime d'activité qui est de 256 euros. De plus, des courriels que j'ai envoyé entre le 24 et 27 novembre 2017, ont disparu de mon espace personnel.

Pouvez-vous m'aider

Par **Visiteur**, le **28/12/2017 à 09:48**

Bjr,

"Soit disant fraude"

Si vous n'êtes pas d'accord, il faut contester auprès du médiateur de la CAF...

Par **Isabelle RAYMOND**, le **28/12/2017 à 10:07**

C'est ce que j'ai fait mais le médiateur ne veut rien entendre. Lors de mon contrôle, l'inspecteur a bien vu que je n'avais pas fraudé. Mais lors de son rapport elle a dit autrement. Depuis le mois d'octobre je me bats avec la CAF en vain

Par **youris**, le **28/12/2017 à 10:30**

bonjour,

pourquoi la CAF vous aurait retenu 256 € si votre dette initiale était de 183,65 € et que vous remboursez depuis octobre soit 3 échéances ?

L'échéancier a-t-il fait l'objet d'un document écrit et signé par vous et la CAF, surpris que le médiateur ne veuille pas vous entendre alors que c'est son rôle.

Il manque des éléments dans votre message, vous devez prendre contact avec la CAF ou vous rendre en leurs bureaux.

salutations

Par **Isabelle RAYMOND**, le **28/12/2017 à 10:51**

Mon echeancier est de 183,65 jusqu'à épuisée de ma dette. J'ai contacté la CAF hier matin mais ils m'ont dit d'attendre la réponse du technicien. Je n'ai reçu aucun courrier stipulant un changement de mon échéancier

Par **youris**, le **28/12/2017 à 11:28**

d'accord, ce sont les mensualités qui sont d'un montant de 183,65 €.
quand vous avez une dette envers la CAF, celle-ci peut retenir le remboursement de la dette sur les versements futurs.

Par **Isabelle RAYMOND**, le **28/12/2017 à 11:36**

Mais j'ai un courrier qui dit que je ne rembourse que 183,65 et pas plus. Du coup ils me mettent dans des grosses difficultés financières

Par **Isabelle RAYMOND**, le **28/12/2017 à 11:44**

De plus j'ai fais une demande de recours gracieux le 24 novembre via mon compte CAF et non seulement je n'ai aucune réponse mais le courrier n'est plus dans mon espace personnel

Par **Visiteur**, le **28/12/2017 à 13:36**

"ils me mettent dans des grosses difficultés financières"
pour 73 euros ?

Par **Isabelle RAYMOND**, le **28/12/2017 à 13:41**

Non ils m'ont coupé ttes mes prestations sans me prévenir. Et ne veulent pas me donner une réponse au tel